

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/09/2007 - Convocation du 19/09/2007
Compte rendu affiché le : 05/10/2007
Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	18
Votants	21

Présents : M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. MEYER; Mlle VEYRIER; Mme BROSSARD; Mme GLATARD; Mme WYMAN; Mme MARMONIER; M. GONDELAUD; Mme DESVIGNES; M. MACHURAT; Mlle MILLET; M. BELLOT

Absents représentés : M. BOUREZG (pouvoir à Mlle MILLET); M. POINT (pouvoir à M. GONDELAUD); M. OLLIVIER (pouvoir à M. RODRIGUEZ)

Absents excusés : Mme PERRIN; Mme BERRA; M. FORGET

Absents : M. CHRETIN; M. GOSSET; Mme ZUILI; M. FERNANDES; Mme LABASOR.

Objet : Subvention exceptionnelle : Saône Mont d'Or

Une demande de subvention exceptionnelle a été présentée par l'association Saône Mont d'Or. En effet, celle-ci a changé récemment de locaux et les frais occasionnés par ce déménagement n'étaient pas prévus dans son budget initial de l'année.

Aussi, il est proposé d'allouer à l'association Saône Mont d'Or, une subvention exceptionnelle de 1 500 € pour faire face à ce besoin.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'association Saône Mont d'Or,**
- **DIT que les crédits nécessaires à l'application de la présente décision sont prévus au Budget Primitif, article 6574**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 27 septembre 2007
Le Maire,
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 10/10/2007
Publication ou affichage du 10/10/2007
Paul LAFFLY,
Maire.